

**Examen de certification nationale en
hygiène dentaire**

2010



Guide de demande d'admission

**Bureau national de la certification en
hygiène dentaire**

INTRODUCTION

Ce guide contient des renseignements qui vous aideront à faire votre demande d'admission à l'Examen de certification nationale en hygiène dentaire (ECNHD). Pour être admissible à l'ECNHD, un(e) candidat(e) doit satisfaire aux exigences d'admissibilité.

ADMISSIBILITÉ

Pour être admissible à l'ECNHD, vous devez être un(e) :

Étudiant(e) en hygiène dentaire :

a) d'un programme en hygiène dentaire agréé (par la Commission sur l'accréditation dentaire du Canada (CADC) ou l'American Dental Association Commission on Dental Accreditation (ADA/CODA)) et utiliser notre procédure de Demande en ligne ou suivre les instructions sur le [formulaire de demande d'admission](#) à l'examen et nous le poster.

b) d'une cohorte d'un programme en hygiène dentaire qui a été examiné par la CADC et qui a reçu le statut de « programme en cours de révision »

Un(e) tel(le) étudiant(e) peut faire une demande d'admission à l'ECNHD s'il y a confirmation par la direction du programme en hygiène dentaire que l'étudiant(e) aura complété son programme en hygiène dentaire dans les quatre mois qui suivent la date limite de demande d'admission et suite à l'évaluation d'éligibilité par le BNCHD (voir www.ndhcb.ca/fr/exam_eligibility.php#31 pour plus de détails).

Les étudiants des cohortes subséquentes de ce programme auront droit aux mêmes considérations et ce jusqu'à ce que la CADC informe le BNCHD que le statut de « programme en cours de révision » leur a été enlevé ou qu'ils aient reçu l'accréditation.

Si admissible, l'étudiant(e) aura alors à soumettre les mêmes documents qu'en a) pour faire une demande d'admission à l'examen, **à moins qu'il/elle ne gradue avant la date d'inscription à l'ECNHD**. Dans ce cas il/elle devra soumettre les mêmes documents que les diplômé(e)s d'un programme agréé en HD (voir ci-dessous).

Diplômé(e) d'un programme en hygiène dentaire agréé (par la CADC ou l'ADA/CODA à la date où vous avez obtenu votre diplôme; utiliser notre procédure de Demande en ligne ou suivre les instructions sur le [formulaire de demande d'admission](#) à l'examen et nous le poster.

Diplômé(e) d'un programme en hygiène dentaire non agréé :

Veuillez consulter www.ndhcb.ca/fr/exam_eligibility.php#31 pour obtenir la procédure à suivre pour faire évaluer votre formation scolaire afin d'être admis(e) à l'ECNHD.

DATES DES EXAMENS EN 2010

Dates d'examen

25 janvier 2010
25 mai 2010
20 septembre 2010

Dates limites d'inscription

27 novembre 2009
26 mars 2010
23 juillet 2010

COMMENT REMPLIR LE FORMULAIRE D'ADMISSION : SIX ÉTAPES FACILES

Les renseignements pour remplir le formulaire de demande d'admission à l'ECNHD se trouvent dans ce guide.

ÉTAPE 1

Remplir soit la version en ligne ou le [formulaire imprimé de demande d'admission](#) à l'ECNHD. Afin d'éviter tous délais dans le traitement de la demande, les renseignements fournis doivent être exacts, complets et lisibles.

FAIRE DE FAUSSES DÉCLARATIONS SUR CE FORMULAIRE PEUT ENTRAÎNER LE REJET DE LA DEMANDE D'ADMISSION OU DE LA CERTIFICATION ET DES MESURES POUVANT ALLER JUSQU'À LA RÉVOCATION DE LA CERTIFICATION.

Demande d'admission

Indiquez l'essai pour lequel vous faites une demande d'admission. Un(e) candidat(e) admissible à l'ECNHD a jusqu'à quatre essais pour réussir à l'examen.

Date de l'examen

Indiquez la date d'administration de l'examen de votre choix.

Renseignements personnels

Remplissez la section des renseignements personnels. Assurez-vous d'inscrire votre adresse de courriel.

Inscrivez votre nom en caractères d'imprimerie (incluant les majuscules, minuscules et espaces) exactement de la façon dont vous aimeriez le voir apparaître sur votre certificat. Tout certificat émis comportant des fautes d'orthographe dont le candidat ou la candidate est responsable ne sera réimprimé que sur présentation d'une demande en ce sens et les frais seront couverts par le candidat ou la candidate.

Formation en hygiène dentaire

Veuillez indiquer le nom et le lieu de l'établissement d'enseignement, le mois et l'année d'obtention du diplôme et le code de l'établissement.

Si vous utilisez le formulaire imprimé, vous trouverez le code de l'établissement où vous avez complété vos études en hygiène dentaire à : www.ndhcb.ca/files/WritingCentresandInstitutionCodes_fr.pdf

Établissements à l'extérieur du Canada

Les candidat(e)s qui ont complété leur formation en hygiène dentaire à l'extérieur du Canada doivent aussi indiquer le nom du pays, celui de l'établissement.

Codes des centres d'examen

Il existe au moins un centre d'examen dans chaque région du Canada. Les examens seront offerts dans ces centres selon leur disponibilité et s'il y a suffisamment de candidat(e)s inscrit(e)s. Indiquez, sur le formulaire vos premier et second choix de centre d'examen. Tous les efforts seront faits pour satisfaire à votre demande.

Une fois que l'on vous aura informé officiellement du lieu de votre examen, vous aurez jusqu'à deux semaines avant la date d'administration de l'examen pour demander à changer de centre.

Renseignements concernant l'administration de l'examen

Examen dans la langue de votre choix

Indiquez si vous désirez passer votre examen de certification en anglais ou en français. Si vous le désirez, vous pouvez avoir accès à la fois aux cahiers d'examen français et anglais au moment de passer l'examen. Assurez-vous de bien indiquer votre préférence.

Un manque de maîtrise de la langue française ou anglaise ne pourra servir de raison pour demander une révision des résultats d'examen.

Arrangements spéciaux pour passer l'examen

Si vous souffrez d'une invalidité qui pourrait nuire à votre rendement à l'examen et qui exige certaines accommodements spéciaux lors l'administration de l'examen (p. ex., salle distincte, examen en gros caractères, etc.), veuillez l'indiquer sur votre formulaire de demande d'admission et télécharger un formulaire de demande d'accommodements spéciaux pour l'examen au www.ndhcb.ca/fr/forms.php. Il est important de remplir le formulaire approprié. Nous ne pouvons garantir qu'il sera possible de prendre ces arrangements à moins que vous n'en ayez fait la demande en même temps que votre demande d'admission.

Renseignements concernant les résultats d'examen

Les résultats et le certificat seront présentés dans la même langue; indiquez votre choix de langue.

Si vous désirez que vos résultats d'examen et votre certificat soient envoyés à une adresse autre que celle indiquée dans la section des renseignements personnels, veuillez indiquer cette autre adresse dans cette section.

ÉTAPE 2

Documents requis

Demande par la poste

Les documents requis sont énumérés dans le formulaire de demande d'admission. N'oubliez pas de joindre à votre demande tous les documents requis.

À des fins d'identification, vous devez joindre deux (2) photos identiques, de format passeport, datant de moins de 6 mois.

Demande en ligne

Aucun autre document n'est requis. Vous devez par contre télécharger une photo de vous-même (plan comprenant tête et épaules seulement) de 2 Mo maximum.

ÉTAPE 3

Attestation de recommandation (Uniquement pour les étudiant(e)s)

Si vous faites votre demande « en ligne »

Le BNCHD enverra un courriel à la direction de votre programme en HD qui devra attester que vous terminerez votre programme en hygiène dentaire dans les quatre mois suivant la date limite de demande d'admission à l'examen.

Si vous faites une demande par la poste

L'attestation de recommandation (p. 2 du formulaire) doit être remplie par la direction de votre programme d'hygiène dentaire et qui devra attester que vous terminerez votre programme en hygiène dentaire dans les quatre mois suivant la date limite de demande d'admission à l'examen.

ÉTAPE 4

Paiement des frais

Les frais doivent être réglés en totalité et le paiement doit accompagner votre demande.

FRAIS

FRAIS D'EXAMEN	525 \$ (incl. TPS) ou
Pour les centres de NB, NÉ, TN	565 \$ (incl. TVH)
(comprend les frais non remboursables de 100 \$ + TPS/TVH)	
FRAIS DE REPRISE	420 \$ (incl. TPS) ou
Pour les centres de NB, NÉ, TN	452 \$ (incl. TVH)
(comprend les frais non remboursables de 100 \$ + TPS/TVH)	

Vous pouvez payer les frais par carte de crédit (VISA ou MasterCard) si vous utilisez la demande « en ligne ». Un chèque visé ou un mandat en devises canadiennes à

l'ordre du Bureau national de la certification en hygiène dentaire peut être utilisé si vous faites une demande par la poste. Une carte refusée, un paiement insuffisant ou un mode de paiement incorrect retardera le traitement de votre demande et peut entraîner des frais et le report de votre admission à l'examen à une date ultérieure.

Abandon ou transfert de l'examen de certification

Si vous décidez de ne pas passer l'examen ou de transférer à une date ultérieure, veuillez en informer le BNCHD (par écrit) aussitôt que possible. Le BNCHD accusera réception de votre avis d'abandon ou de transfert par écrit et vous fera parvenir des informations concernant la réadmission à l'examen. Les candidat(e)s qui décident de ne pas passer l'examen auront droit au remboursement suivant :

POLITIQUE DE REMBOURSEMENT	
Abandon 21 jours ou plus avant la date de l'examen	Remboursement moins les frais d'admission de 100 \$ (+ TPS/TVH)
Abandon à moins de 21 jours avant la date de l'examen	Remboursement moins les frais de 200 \$ (+ TPS/TVH) pour abandon tardif
Report à une date d'examen ultérieure, pour les candidats éligibles; un avis de 14 jours ou plus avant la date d'examen est requis	Autorisé une seule fois – Aucun report n'est accepté à moins de 14 jours avant la date de l'examen

ÉTAPE 5

Protocole d'entente

Lisez les instructions concernant la confidentialité des renseignements personnels et de l'examen. Pour la demande en ligne, on vous demandera de **cocher** que vous avez lu les instructions. Pour le format imprimé, vous devrez **signer** le formulaire de demande d'admission. Les candidat(e)s devront également signer un protocole d'entente plus élaboré le matin de l'examen avant même qu'ils/elles puissent débiter l'examen

ÉTAPE 6

Envoi de votre formulaire de demande d'admission dûment rempli

À moins que vous n'utilisiez la demande « en ligne », postez le formulaire de demande d'admission, dûment rempli et signé, en y incluant les documents requis et le paiement total des frais au BNCHD. Tous les documents et le paiement des frais, doivent être nous parvenir électroniquement (demande en ligne) ou être oblitérés au plus tard à la date limite appropriée de demande d'admission. **Les demandes d'admission incomplètes entraîneront un retard et risquent d'obliger un(e) candidat(e) à passer l'examen à une date ultérieure.**

APRÈS L'ENVOI DE VOTRE DEMANDE D'ADMISSION

Le BNCHD vous enverra un courriel pour confirmer la réception de votre demande, en deçà de quelques semaines. Le BNCHD étudie ensuite chaque demande d'admission à l'examen de certification pour déterminer si les candidat(e)s sont admissibles. Environ deux à trois semaines avant la date de l'examen, le BNCHD fera parvenir aux candidat(e)s admissibles une confirmation écrite d'admissibilité, un reçu pour le paiement des frais et des renseignements sur le lieu de l'examen. Les candidat(e)s dont la demande est incomplète reçoivent un avis écrit où l'on précise les renseignements manquants à fournir. Si vous recevez une lettre d'admissibilité conditionnelle, vous devez remplir les conditions précisées avant la date limite spécifiée dans la lettre.

Les candidat(e)s qui ne satisfont pas aux conditions d'admissibilité reçoivent un avis écrit leur expliquant les raisons spécifiques de la décision prise. Veuillez prévoir un délai de quatre semaines à compter de la date limite de demande d'admission avant de recevoir une réponse si vous n'êtes pas éligible à l'admission à l'examen.



Bureau national de la certification en hygiène dentaire
1929 Chemin Russell, bureau #322
Ottawa, ON K1G 4G3

613-260-8156 ou exam@ndhcb.ca